

Fiche d'inscription 2023-2024

École Kaddouch & Music - 7, impasse Alfred de Vigny - 65000 Tarbes - Tel : 05 62 37 07 08

Nom et Prénom de l'enfant:
Nom et Prénom du représentant légal:
Date de Naissance:
Adresse:
Γéléphone:
e-mail :
nscription dans les disciplines suivantes:
□ Éveil Musical (dès 5 mois): cours de groupe de 20 mn (cf planning)
□ Formation musicale (dès 4 ans): cours de groupe de 20 mn (cf planning)
□ Baby Piano:cours individuels de □ 15 □ 20 mn (cf planning)
□ Cours de piano : cours individuels hebdomadaires de □ 20 □ 30 □ 40 mn
Veuillez joindre à la présente : 165 € de scolarité par enfant et 130 € de frais d'inscritpion Règlement : □ espèces □ chèque □ virement
Périodicité des cours : L'année scolaire se déroule de septembre à juin. Les cours de groupe et les cours d'initiation au piano dépendent d'un planning dont le parent et/ou le représentant de l'élève déclare avoir pris connaissance et avoir reçu copie. Remplacement des cours :
Aucun remplacement ne sera assuré en cas d'absence de l'élève, quel qu'en soit le motif. Cette règle s'applique autant aux cours de groupe qu'aux cours individuels.
Règlement des cours : Le règlement des frais de scolarité devra être effectué à l'inscription. Une fois le règlement effectué, la place de l'élève sera réservée au sein de l'école pendant l'intégralité de la période de cours considérée.
Toute rétractation et/ou absence de l'élève, pour quelque motif que ce soit, ne pourra faire l'objet d'aucun rem- poursement.
Lorsque le règlement est opéré à la faveur d'un encaissement échelonné de plusieurs chèques, l'école sera en droit d'encaisser l'intégralité des chèques aux périodes convenues, même en cas de rétractation et/ou absence de l'élève. Cependant, la rétractation adressée par courrier à l'école et réceptionnée au plus tard, un mois avant la date de début des cours, donnera lieu à un remboursement de 50% des frais de scolarité.
Fait à Paris, en double exemplaire, le

Signature: